

Réunion publique du 26 novembre 2022

Le 26 novembre, les habitants de Saint-Dionisy étaient invités à une rencontre avec les élus, après deux années de mandat. Le Covid nous avait empêchés jusqu'alors de tenir cet engagement de campagne, et c'est avec grand plaisir que nous avons pu présenter notre bilan et énoncer quelques perspectives d'avenir.

Après avoir remercié les habitants présents, Jean-Christophe Grégoire, le Maire de notre village, a donné la parole à chaque élu (e) responsable de secteur.

François Charrière a dressé l'inventaire des travaux réalisés :

- en matière de voirie, le chemin des Cades, le chemin des Moulins et le chemin d'Azord, la sécurisation de l'accès à l'école par l'élargissement du trottoir rue du Mas et rue de la Cadelle
- en matière d'équipements, l'aire de jeux pour enfants, le City stade, la maison Carris qui deviendra la maison pour tous dont la livraison est prévue pour le mois de janvier.

Josée Fauquet a présenté le projet phare du secteur de la culture, à savoir la naissance de « ST DIO EN SCÈNE », programmation ambitieuse de spectacles variés à des prix abordables, avec la mise en place de nombreux partenariats. Elle a également exposé les innovations de la médiathèque, avec son nouvel aménagement, ses horaires élargis, et des acquisitions de nombreux livres récents ainsi qu'un enrichissement du secteur jeunesse.

Hélène Bouchot a énoncé les différentes actions en faveur du secteur scolaire et périscolaire.

Outre la climatisation des classes du primaire et du restaurant scolaire, le mobilier des classes a été en grande partie renouvelé, le parc d'ordinateurs complété. La salle d'accueil périscolaire a fait peau neuve, la salle de restauration repeinte et l'office mis aux normes. Des études surveillées ont été mises en place.

Bernard Quentin a fait le point sur les questions d'écologie et d'embellissement du village : obtention des labels village étoilé, Zéro phyto et encouragements village fleuri, plantations de fleurs et arbustes dans de nombreux endroits du village, installation d'un nouveau composteur collectif et organisation de sessions de formation pour les habitants, permis de planter...

Gilles Montillet a décliné les innovations en matière de festivités : concert de rentrée, repas républicain et retraite aux flambeaux, fête de la musique. Il a également souligné notre attachement aux commémorations qui portent les valeurs de la République.

Françoise Zajdner a évoqué les actions en direction des personnes en difficulté : aide alimentaire, chèques eau, mise en relation avec les services sociaux

départementaux, en insistant sur la nécessité pour ces personnes de se faire connaître. Par ailleurs, des actions de prévention ont été mises en place en direction des seniors : sport adapté et ateliers thématiques. Enfin, le choix entre un repas dansant ou un colis festif a été proposé à toutes les personnes de plus de 62 ans.

Concernant la communication, on notera la parution de quatre bulletins municipaux par an, de nombreux flyers pour informer des spectacles et autres manifestations, une brochure « saison culturelle », l'utilisation systématique de panneau Pocket et de Facebook pour informer et rendre compte. Un nouveau site internet sera mis en ligne au début de l'année.

Jean-Christophe Grégoire a ensuite repris la parole pour annoncer quelques perspectives d'avenir, dans un budget contraint lié à l'augmentation de l'électricité, du gaz et des matières premières

Néanmoins la recherche et l'obtention de subventions devraient nous permettre de voir se réaliser la réfection de diverses voiries dont la route de Calvisson, le chemin des Lauzes et le chemin de la Frigoule, l'objectif étant de rénover l'ensemble de la voirie d'ici la fin du mandat. Une piste de course autour du stade et un espace de remise en forme sont également à l'étude. L'ensemble de l'éclairage public sera équipé de leds d'ici la fin du mandat, une fresque murale sera réalisée sur le devant du foyer, ainsi qu'un arboretum sur la colline.

L'embellissement du village se poursuivra par la rénovation des murets, fontaine, monument aux morts et la plantation d'espèces adaptées au climat

La parole aux participant(e)s :

Une question est posée à propos du projet de construction de logements sociaux sur le terrain face au parking du Baron.

Monsieur le Maire explique que ce terrain va être donné à la SEMIGA, en échange de la construction d'une nouvelle crèche et de logements sociaux dédiés aux jeunes et aux personnes âgées.

Ce projet répond à la nécessité d'installer la crèche dans des locaux qui correspondent mieux aux normes en vigueur, et de donner un espace supplémentaire à l'école.

Avec ce projet, il est prévu l'ouverture du chemin de la calade pour permettre aux enfants de rejoindre l'école par un chemin piétonnier.

Malgré des travaux sur la sirène du village, celle-ci ne sonne pas tous les premiers mercredis du mois. Pourquoi ?

Réponse : elle a effectivement été remplacée pour que son volume sonore soit adapté à la superficie du village. Elle fonctionne, mais il n'est pas obligatoire de la faire sonner chaque mois.

Est-il prévu l'enfouissement des réseaux dans la rénovation de la route de Calvisson ?

Oui, ce sera la première étape, ensuite il y aura une requalification de la voie de circulation.

Des aménagements autour du cimetière seront alors réalisés.

La zone commerciale va-t-elle être élargie, et quels commerces vont s'installer ?

Croco immo construit effectivement des locaux commerciaux en face de la zone Vosahlo, mais nous n'avons pas plus d'indications pour le moment.

A ce propos il est précisé que l'installation de commerces rapporte à la commune au travers de la taxe d'aménagement.

Un échange s'engage à propos de l'aide à apporter aux personnes isolées, pour faire des courses, aller à la pharmacie, ramasser les déchets verts pour les porter à la déchetterie. La commune peut-elle s'en charger ?

Dans un premier temps, il faut que les personnes isolées, en difficulté se fassent connaître de façon à les aider à mettre en place les aides institutionnelles. Cela peut être des aides de la mairie mais aussi du département.

Il est également possible de faire appel aux services d'aide à la personne dont les prestations sont déductibles des impôts pour 50%.

Mais la solidarité familiale, de voisinage doit être recherchée et encouragée.

L'équipe technique ne peut pas se charger du ramassage des déchets verts, cela demanderait un investissement en temps trop important.

Est-ce que les pompiers peuvent intervenir rapidement en cas d'incendie dans la colline ?

Le syndicat mixte des garrigues assure un très bon suivi des zones à risque sur Saint-Dionisy. Le président fait régulièrement des visites sur site avec les pompiers. Les DFCl sont bien entretenus, permettant aux pompiers d'intervenir en cas de besoin.

Une habitante remercie l'équipe municipale pour la mise en place du PIMS et pour le colis de Noël.

La réunion se termine par un sympathique apéritif.